



United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
Tel : +33 (0)1 45 68 10 00
Fax : +33 (0)1 45 67 16 90

Bernd von Droste
Directeur
Centre du patrimoine mondial
7, place Fontenoy
75352 Paris 07 Cedex
France
Fax : +33 1 45 68 55 70

Ref.: **Lettre circulaire/WHC/4/97/ST**

7 mai 1997

Aux :

- Délégations permanentes et Missions permanentes d'observation de tous les Etats parties à la Convention du patrimoine mondial
- Commissions nationales pour l'UNESCO auprès de tous les Etats parties à la Convention du patrimoine mondial
- Tous les Bureaux régionaux de l'UNESCO et Représentants de l'UNESCO
- Organismes consultatifs du Comité du patrimoine mondial (UICN, ICOMOS et ICCROM)

Objet : *Appel à des experts pour les activités relatives à la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*

Madame, Monsieur,

Plusieurs membres du Comité du patrimoine mondial ont demandé, lors de la 20^e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Mérida, Mexique, en décembre 1996, qu'une liste élargie d'experts travaillant sur le patrimoine mondial soit établie par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. La décision du Comité à ce sujet figure ci-après :

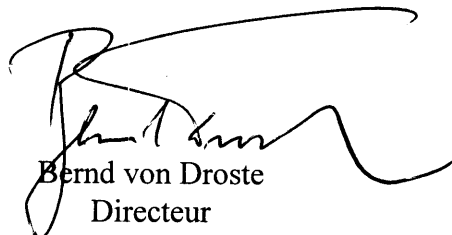
XIV.3... « le Comité a reflété une préoccupation générale quant à la tenue des réunions d'experts sans la participation de décideurs politiques. Plusieurs Délégués ont indiqué que ces réunions ne devaient pas toujours être limitées, comme par le passé, aux mêmes experts des organismes consultatifs. Elles devraient être élargies, dans la mesure du possible, de manière à inclure les participants qui figurent sur les « listes d'experts » des Etats parties proposées par le Délégué de l'Italie.... Plusieurs Délégations ont signalé qu'elles avaient eu des expériences malheureuses du fait de la présence répétée des mêmes experts. Elles ont également noté la nécessité d'un processus de choix ouvert des experts pour éviter de renouveler les erreurs du passé » (Extrait du rapport du Comité du patrimoine mondial de 1996, page 109).

En conséquence, je vous serais très reconnaissant si vous pouviez m'indiquer à quelles institutions et à quels experts de votre pays nous pourrions nous adresser à l'avenir pour obtenir des conseils en matière de patrimoine mondial. Notre objectif est d'élargir les possibilités de choix d'experts du patrimoine mondial pour les activités et projets dans le domaine de la conservation (y compris les réunions d'experts, les missions, etc...) et d'établir une liste d'experts (personnes et institutions) susceptibles d'apporter dans le futur une expertise technique et scientifique, et d'aider à la prise de décision pour les questions de politique du patrimoine mondial (comme le développement de la Stratégie globale et les révisions des *Orientations*).

Ceci devrait également permettre au Centre d'enrichir sa base de données pour établir une liste d'adresses d'institutions clefs et d'experts indépendants spécialisés en conservation du patrimoine dans votre pays. Ces institutions pourraient fournir une assistance, par des missions auprès des Etats parties, dans le cadre de projets bilatéraux, multilatéraux et extra-budgétaires ainsi qu'aux organismes consultatifs (UICN, ICOMOS et ICCROM) sur les questions techniques et de politique du patrimoine mondial. Vous pouvez également indiquer, le cas échéant, si ces experts sont membres de l'UICN, de l'ICOMOS et de l'ICCROM ou d'autres organisations non-gouvernementales ou inter-gouvernementales s'occupant de conservation du patrimoine mondial.

Vous trouverez ci-joint, **en annexe**, un formulaire que vous pouvez utiliser pour fournir les informations demandées. Je vous remercie par avance de votre coopération et votre collaboration dans cette importante tâche.

Je saisis cette occasion pour vous remercier de votre aide dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans votre pays, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, les assurances de ma haute considération.



Bernd von Droste
Directeur

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

ANNEXE

Liste d'experts du patrimoine mondial

Nom de l'expert :

Nom de l'Institution :

Adresse postale :

N° Tél. : N° Fax :

Adresse E-mail :

Résumé des compétences :

.....

.....

Nom de l'expert :

Nom de l'Institution :

Adresse Postale :

N ° Tél. : N° Fax:

Adresse E-mail :

Résumé des compétences :

.....

.....

Nom de l'expert :

Nom de l'Institution :

Adresse postale :

N° Tél. : N° Fax :

Adresse E-mail:

Résumé des compétences :

.....

.....

Merci de bien vouloir compléter et retourner cette annexe au : Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, 7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP France Fax +33 1 45 68 55 70

Nom de l'expert :

Nom de l'Institution :

Adresse postale :

N° de Tél. :N° de Fax:

Adresse E-mail :

Résumé des compétences :

.....

.....

Nom de l'expert :

Nom de l'Institution :

Adresse postale :

N° de Tél. :N° de Fax :

Adresse E-mail :

Résumé des compétences :

.....

.....

Nom de l'expert :

Nom de l'Institution :

Adresse postale :

N° de Tél. :N° de Fax :

Adresse E-mail :

Résumé des compétences :

.....

.....

Merci de bien vouloir compléter et retourner cette annexe au : Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, 7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP France Fax +33 1 45 68 55 70